



LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES

DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

SÉANCE DU 8 DÉCEMBRE 2021

OBJET :

Désignation d'un représentant de l'EPTB Seine Grands Lacs à la Commission Départementale des Risques Naturels Majeurs (CDRNM) de Seine-et-Marne

Nombre des membres composant le Comité syndical 31

En exercice 31

Présents à la Séance 12

Représentés par mandat 8

Absents 11

L'an deux mille vingt et un, le huit décembre, les membres du Comité syndical du Syndicat mixte ouvert, dénommé « Établissement public territorial de bassin Seine Grands Lacs », convoqués par son Président, M. Patrick OLLIER, le vingt-neuf novembre, se sont réunis à 15h00 au siège de l'Établissement sis 12 rue Villiot à PARIS 12^e.

Étaient présents :**Au titre de la Métropole du Grand Paris :**

En présentiel, 12 rue Villiot 75012 PARIS :

Valérie MONTANDON,
Patrick OLLIER,

En téléconférence :

Vincent BEDU,
Philippe GOUJON,**Au titre du Conseil de Paris :**

En téléconférence :

David ALPHAND,

Au titre du Conseil départemental des Hauts-de-Seine :

En téléconférence :

Josiane FISCHER,
Denis LARGHERO**Au titre du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis :**

En téléconférence :

Jean-Michel BLUTEAU,
Frédéric MOLOSSI,**Au titre du Conseil départemental du Val-de-Marne :****Au titre de Troyes Champagne Métropole :**

En présentiel, 12 rue Villiot 75012 PARIS :

Jean-Michel VIART

Au titre de de la Communauté de Saint Dizier Der et Blaise :

En présentiel, 12 rue Villiot 75012 PARIS :

Jean-Yves MARIN

Au titre de de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux :

En téléconférence :

Régis SARAZIN

Au titre de de la Région Grand Est :**Étaient absents excusés :**Christophe NAJDOVSKI,
Sylvain RAIFAUD,

*François VAUGLIN,
Jean-Noël AQUA,
Célia BLAUDEL,
Colombe BROSSEL,
Dan LERT,
Jérôme LORIAU,
Bélaïde BEDREDDINE,
Mohamed CHIKOUCHE,
Laurence COULON,*

Avaient donné pouvoir de voter en son nom :

*Sylvain BERRIOS donne pouvoir à Philippe GOUJON
Patrice LECLERC donne pouvoir à Patrick OLLIER
Grégoire De la RONCIÈRE donne pouvoir à Denis LARGHERO
Magalie THIBAUT donne pouvoir à Frédéric MOLOSSI
Jean-Pierre BARNAUD donne pouvoir à Josiane FISCHER
Chantal DURAND donne pouvoir à Vincent BEDU
Jean-Pierre ABEL donne pouvoir à Jean-Michel VIART
Annie DUCHENE donne pouvoir à Jean-Yves MARIN*

La majorité des membres étant présente,

Monsieur ALPHAND a été désigné pour assurer les fonctions de Secrétaire de séance, qu'il a accepté.

M. Valéry MOLET, Directeur général des Services, lui a été adjoint à titre d'auxiliaire.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Instaurée par la Loi 2003-699 du 30 juillet 2003 relative à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages, la Commission départementale des risques naturels majeurs (CDRNM) de Seine-et-Marne a été créée par l'arrêté préfectoral 2012/DDT/SEPR n°550 du 14 août 2012.

Conformément aux dispositions de l'article R. 565-5 et suivants du Code de l'environnement, cette instance concourt à renforcer la concertation au niveau départemental entre l'administration, les élus locaux, les gestionnaires des territoires et les populations concernées par les risques naturels.

Il est proposé de désigner les représentants de l'EPTB au sein de cette Commission.

Titulaire : M. Régis SARAZIN

Suppléant : M. Frédéric MOLOSSI.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

DÉLIBÉRATION

Le Comité syndical,

VU l'exposé des motifs présenté ci-dessus ;

VU les articles R.565-5 et R.565-6 du Code de l'environnement ;

VU la Loi 2003-699 du 30 juillet 2003 relative à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages ;

VU l'arrêté préfectoral 2012/DDT/SEPR n°550 du 14 août 2012 ;

CONSIDÉRANT que suite au renouvellement de la composition du Comité syndical de Seine Grands Lacs, il convient de désigner les nouveaux représentants de l'EPTB à la Commission départementale des risques naturels majeurs (CDRNM) de Seine-et-Marne ;

Après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

Article unique : DÉSIGNE comme représentants au sein de la Commission départementale des risques naturels majeurs (CDRNM) de Seine-et-Marne :

Titulaire : M. Régis SARAZIN

Suppléant : M. Frédéric MOLOSSI

Le Président,



Patrick OLLIER

Ancien Ministre

Maire de Rueil-Malmaison

Président de la Métropole du Grand Paris